



## - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

# Pas de réponse environnementale claire au sujet des sacs, de dire le CEEPC

(14 août 2012) : Il n'existe aucune analyse réputée, surveillée par des pairs, sur l'analyse du cycle de vie des sacs d'épicerie en papier et en plastique utilisés au Canada, prouvant qu'un de ceux-ci est « meilleur pour l'environnement » que l'autre, selon le Conseil de l'environnement des emballages de papier et de carton (CEEPC).

« Ce que nous avons à la place », de dire le directeur exécutif John Mullinder, « c'est une prolifération de déclarations et de réclamations tendancieuses, fréquemment colportées par l'intérêt commercial personnel, et des études sans fondement ayant fort peu à voir avec les sacs que les Canadiens et les Canadiennes utilisent dans la réalité ».

La majorité des sacs à épicerie en papier que les Canadiens utilisent proviennent initialement de forêts renouvelables qui ont été certifiées gérées selon des méthodes durables par des tiers reconnus internationalement.<sup>1</sup> Le Canada, en fait, est en tête mondiale en matière de certification forestière écologiquement viable par des tiers, représentant un surprenant 42 p. 100 des forêts certifiées du monde entier.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Le Conseil canadien des ministres des forêts (qui comprend les ministres des forêts fédéral et provinciaux du Canada) a reconnu que les trois normes ci-après démontrent et encouragent la viabilité écologique des pratiques de gestion forestière au Canada : le Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières (PEFC), lequel a avalisé à la fois les spécifications de l'Association canadienne de normalisation (CSA), celles de la Sustainable Forestry Initiative (SFI), ainsi que celles du Forest Stewardship Council (FSC). [www.sfmcanada.org](http://www.sfmcanada.org)

<sup>2</sup> Plus de 150 millions d'hectares de forêts canadiennes sont certifiés par une ou plusieurs des trois normes de certification mondialement reconnues, ce qui signifie que 42 p. 100 de toutes les forêts certifiées au monde se trouvent ici même au Canada. [www.certificationcanada.org](http://www.certificationcanada.org)

---

*Le Conseil de l'environnement des emballages de papier et de carton (connu sous le nom de CEEPC) est l'association commerciale nationale qui représente l'industrie canadienne des emballages de papier et de carton à propos des questions environnementales. Ses membres incluent à la fois les usines produisant du papier pour carton ondulé, du carton pour boîte et de l'emballage de papier Kraft, ainsi que les transformateurs qui en fabriquent boîtes, sacs et cartonnages pliants.*

John Mullinder, directeur exécutif, CEEPC

Courriel : [ppec@ppec-paper.com](mailto:ppec@ppec-paper.com)

Téléphone : 905-458-0087

Site Internet : [www.ppec-paper.com](http://www.ppec-paper.com)



## - COMMUNIQUÉ DE PRESSE -

Et, aussi surprenant que cela puisse paraître, les sacs à épicerie en papier ne viennent pas directement de l'arbre : ils sont plutôt fabriqués avec des « restes » ; copeaux, rabotures et bran de scie de l'exploitation forestière et des opérations de sciage (le petit bois d'œuvre utilisé pour bâtir maisons, écoles, hôpitaux, etc.). Et les arbres sont régénérés<sup>3</sup>. Un pourcentage de plus en plus grand de sacs sont maintenant fabriqués à partir matière recyclée (le carton ondulé usagé recueilli auprès des magasins de détail et en bordure des rues).

Bon nombre de soi-disant études de cycles de vie que l'on vante comme étant applicables à la situation canadienne sont basées sur des fausses hypothèses, affirme Mullinder. Par exemple, certaines études partent de l'hypothèse que l'énergie employée pour fabriquer le papier kraft est de l'électricité à 100 p. 100. Ce n'est pas la réalité au Canada. Toutes les usines qui produisent du papier kraft au Canada génèrent de la vapeur et de l'électricité à partir du bois et des déchets d'exploitation (copeaux, rabotures, bran de scie). Ceux-ci sont brûlés dans les chaudières de récupération et les chaudières électriques de l'usine pour fabriquer de l'énergie et pour récupérer les produits chimiques entrant dans la fabrication des pâtes. Habituellement, ceci représente 60 à 80 p. 100 de l'énergie employée dans une usine de papier kraft canadienne.

La tendance est d'augmenter cette proportion de sorte que les usines deviennent ce qu'on appelle des « îles énergétiques » où l'on produit plus d'électricité que ce que l'on consomme soi-même et ainsi recevoir des revenus de la vente des surplus inutilisés à la grille énergétique locale. Malgré le fait que le Canada ait maintenant abandonné les cibles de gaz à effet de serre adoptées au Protocole de Kyoto, un de ses principes de mesure sous-jacents (à l'effet que le bois et les déchets ligneux sont énergétiquement neutres et ne contribuent pas à l'accumulation des GES), est largement supporté dans les milieux scientifiques.

« Il s'agit absolument d'un cas de mise en garde pour les consommateurs », de dire Mullinder. « Les fausses hypothèses au sujet de l'utilisation de l'énergie, par exemple, peuvent complètement biaiser vos conclusions à propos de l'impact global sur l'environnement. Oui, nous utilisons de l'énergie pour fabriquer du papier, mais la plus grande partie de cette énergie est *renouvelable* (biomasse carboneutre) ».

(30)

---

<sup>3</sup> Selon la loi, toutes les forêts récoltées sur les terres de la Couronne (93 p. 100 des terrains forestiers canadiens sont publics) doivent être régénérées avec succès. Environ 72 p. 100 d'entre elles sont actuellement régénérées par la plantation d'arbres et les semis directs, et le reste est régénéré naturellement. *L'État des forêts au Canada. Rapport annuel, Ressources naturelles Canada.*



# - INFORMATION DOCUMENTAIRE -

Commentaires au sujet de deux études fréquemment citées dans le débat :

**(1) Nolan-ITU *et al* (pour le ministère australien de l'Environnement et du Patrimoine).**

La première de ces études (*Plastic Shopping Bags—Analyses of Levies and Environmental Impacts*, 2002) consacre seulement quatre paragraphes au sac en papier kraft et tout ce qu'elle a à offrir est une répétition des réclamations faites il y a au moins 21 ans de cela.<sup>1</sup> À part cela, la seule référence spécifique aux *données actuelles sur les papiers* est sur une étude faite à Melbourne (*Stage 2 Report for Life Cycle Assessment of Paper and Packaging Waste Management Scenarios in Victoria*). L'avertissement au sujet de cette étude vaut la peine d'être lu, mais l'argument massue, c'est que les sacs en papier ne sont même pas analysés ici (!!!) et que l'unité fonctionnelle n'est pas la performance environnementale mais plutôt la gestion des déchets.<sup>2</sup>

Une deuxième étude Nolan-ITU (*The impacts of degradable plastic bags in Australia*, 2003) décrit les frontières du système du cycle de vie pour différentes options de plastique mais aucune pour le papier kraft.<sup>3</sup> Comme on peut le comprendre, les frontières des systèmes sont cruciales si on veut faire des comparaisons crédibles au sujet des cycles de vie.

Nolan-ITU reconnaît que les valeurs pour les gaz à effet de serre sont dominées par l'électricité et la consommation de carburant, mais ne cite alors aucune source pour les données qu'elle utilise pour comparer le papier kraft aux plastiques. Elle dit : « les valeurs du papier kraft sont élevées (épuisement de la ressource) en raison de la consommation d'électricité et de gaz dans la fabrication du papier »<sup>4</sup> mais aucune source n'est citée pour les données et le mixte énergétique utilisé (lequel, comme nous le soulignons dans nos commentaires sur l'étude Carrefour) est passablement différent au Canada et au Québec).

**(2) L'étude Carrefour :** le gouvernement écossais a récemment rejeté les études Franklin, Fenton et Nolan-ITU, les considérant inadéquates, préférant au lieu de cela l'étude Ecobilan 2004 de

---

<sup>1</sup> Nolan-ITU pour le ministère australien de l'Environnement et du Patrimoine (*Plastic Shopping Bags--Analyses of Levies and Environmental Impacts*, 2002), article 4.2.6, page 33. Celui-ci répète les réclamations faites dans le rapport du projet Winnipeg apparemment sans l'avoir même vu, préférant la version modifiée apparaissant sur le site Internet de la British Plastics Federation.

<sup>2</sup> Grant T. James K. Lundie. S. Sonneveld K. (*Stage 2 Report for Life Cycle Assessment of Paper and Packaging Waste Management Scenarios in Victoria*, Executive Summary, janvier 2001). L'avertissement est en page 3, l'« unité fonctionnelle » est décrite en page 6, et les matières étudiées (y compris un peu de papier mais pas de sacs), sont répertoriées en page 9.

<sup>3</sup> ExcelPlas Australia, Centre for Design at RMIT, Nolan-ITU pour le ministère australien de l'Environnement et du Patrimoine (*The impact of degradable plastic bags in Australia*, 2003, page 67).

<sup>4</sup> Ibid. section 6.6.1 en page 79 et 6.6.2 en page 80.



## - INFORMATION DOCUMENTAIRE -

l'exploitation de la chaîne de supermarchés française Carrefour comme étant plus appropriée pour orienter les conditions écossaises.<sup>5</sup> Il a toutefois fait remarquer plusieurs problèmes majeurs avec l'étude Carrefour.

- (i) *L'âge des données* (années 1990, c.-à-d., vieilles)<sup>6</sup>
- (ii) *La source des sacs* (Malaisie, Espagne et France pour le plastique et Italie pour le papier). « La majorité des sacs en plastique utilisés en Écosse ne seront pas fabriqués et produits dans ces pays. Il semble plutôt probable que la majorité des sacs en plastique seront fabriqués et produits en Chine (*nous comprenons qu'environ 30 p. 100 des sacs d'épicerie en plastique utilisés au Canada sont achetés et/ou fabriqués en Asie*) où le mixte énergétique est différent de l'Europe et où l'industrie fonctionne selon des normes environnementales différentes. Il est improbable que la majorité des sacs en papier utilisés en Écosse soient fabriqués en Italie, comme le présume l'étude Carrefour ». <sup>7</sup> (*Nous avons hâte de voir une ACV qui reconnaisse que 30 p. 100 des sacs d'épicerie en plastique utilisés au Canada sont achetés et/ou fabriqués en Asie*).
- (iii) La source d'énergie principale présumée dans l'étude Carrefour française est le nucléaire, en particulier pour les sacs réutilisables. Ce qui est vraiment important dans un contexte canadien, toutefois, c'est que *toutes les usines qui fabriquent du papier kraft génèrent de la vapeur et de l'électricité pour leur propre production de papier à partir du bois et des déchets d'exploitation (copeaux, rabotures, bran de scie) et non de l'énergie à base de pétrole achetée à 100 p. 100, comme bon nombre de soi-disant ACV le présumant*. Les copeaux et les rabotures sont brûlés dans les chaudières de récupération et les chaudières électriques de l'usine pour fabriquer de l'énergie et récupérer les produits chimiques entrant dans la fabrication des pâtes.
- (iv) Habituellement, ceci représente 60 à 80 p. 100 de l'énergie employée dans une usine de papier kraft canadienne. La tendance est d'augmenter cette proportion de sorte que les usines deviennent des « îles énergétiques » où l'on produit plus d'électricité que ce que l'on consomme soi-même et ainsi recevoir des revenus de la vente des surplus inutilisés à la grille énergétique locale. Un des principes de mesure sous-jacents du Protocole de Kyoto est que le bois et l'énergie produite par les déchets de bois sont énergétiquement neutres et ne contribuent pas à l'accumulation de gaz à effet de serre.
- (v) Le document d'information écossais fait également observer que l'analyse raisonnée de certains aspects de l'étude Carrefour est « *vague et possiblement suspecte*. Par exemple, il appert que les émissions de gaz à effet de serre des sacs à la fin de leur durée utile sont traitées de façon semblable sans tenir compte de la nature de l'apport des matières premières. Les émissions de dioxyde de carbone de la décomposition du papier, par exemple, peuvent être considérées comme faisant

---

<sup>5</sup> Research Report 2005/2006 (*proposed Plastic Bag Levy –Extended Impact Assessment volume 2* pour le gouvernement écossais, août 2005, annexe 3 : Life Cycle Analysis Background Information, disponible à <http://www.scotland.gov.uk/Publications/2005/08/1993259/33001>)

<sup>6</sup> Ibid. page 3/16

<sup>7</sup> Ibid. page 3/16



## - INFORMATION DOCUMENTAIRE -

*partie intégrante du cycle du carbone et n'ajoutent donc rien à la charge de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Toutefois, les émissions de CO<sub>2</sub> des sacs en plastique s'ajoutent à la charge existante de CO<sub>2</sub> car elles proviennent du carbone fossile qui n'était pas auparavant accessible pour l'atmosphère ».<sup>8</sup>*

---

<sup>8</sup> Ibid. page 3/16